

Performativité, pouvoir et subjectivité : la généalogie foucauldienne comme pratique de liberté

Guillaume G. Poirier*

Résumé

Que l'on parle de la folie, de la délinquance ou de la sexualité, la performativité traverse toujours l'analyse de Foucault : les discours constituent des objets de savoir en introduisant des effets normatifs propres à des pratiques de pouvoir. C'est pourquoi la généalogie foucauldienne se refuse toujours de prendre l'Homme comme une donnée apriorique, mais se penche plutôt sur le phénomène historique de sa constitution. En reconnaissant les diverses technologies de fabrication de soi, la généalogie ouvre donc un espace possible de transformation de la subjectivité qui « cherche à relancer aussi loin et aussi largement que possible le travail indéfini de la liberté ».

L'objectif de cet article est de restituer le mode par lequel Foucault conçoit l'incidence politique de son œuvre à même le lecteur, c'est-à-dire par le jeu de son écriture. Par l'élucidation de cette écriture, il s'agira donc de clarifier comment opère le concept d'émancipation à travers les objectifs de recherche et la méthode d'analyse foucauldienne. L'hypothèse de départ est donc que pour comprendre l'émancipation chez Foucault, il est nécessaire d'employer le concept de performativité, c'est-à-dire de montrer comment une théorie des effets du discours affecte non seulement les notions de savoir, pouvoir et

* Après avoir accompli sa maîtrise en philosophie à l'Université de Montréal, l'auteur est désormais étudiant au doctorat (Université d'Ottawa – École d'études politiques).

subjectivation, mais va jusqu'à déterminer leur articulation réciproque. En effet, en réinterprétant les influences austiniennes¹ dans les développements méthodologiques de Foucault, on découvre que l'idée d'une performativité discursive permet de rendre compte à la fois de l'apparition des objets normatifs des savoirs sur l'homme, de la mutation historique des dispositifs de pouvoir et enfin de la constitution du sujet qui en découle. Ce dégagement introductif permettra de nous acheminer vers une politique émancipatrice du sujet implicite à sa pensée.

D'abord, quelques clarifications apparaissent nécessaires quant à la notion de savoir. Discours de connaissance voulant décrire en vérité un objet, le savoir performe l'objet dont il parle et le transforme en insérant subrepticement, sur le fond d'un pseudo-référent, des catégories normatives. Lorsque Foucault traite des savoirs, il ne prend pas pour objet les sciences naturelles ou exactes, mais les discours savants dont le seuil épistémologique est relativement bas (psychiatrie, médecine clinique, linguistique, économie, « science » pénale, etc.)². En ce sens, les savoirs ne nous restituent pas une vérité sur un référent déjà présent par l'intermédiaire des concepts qu'ils produisent, mais

¹ On doit au philosophe analytique John L. Austin les premières études sur la performativité. Chez Austin, un acte de langage renvoie proprement à la situation où « l'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose ». Austin, J. L. (1970), *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil, p. 40. Ainsi, baptiser, léguer, donner un ordre sont toutes différentes mises en acte d'énoncés qui ne font pas que qu'exprimer ou décrire une réalité, mais qui réalisent une action transformant le réel. Les rapports ambigus de Foucault aux analyses d'Austin ont fait l'objet de mon mémoire de maîtrise intitulé « Le rôle de la performativité dans la méthode de Michel Foucault ».

² Foucault est on ne peut plus clair sur la question dans *L'Archéologie du savoir*, et dans nombre d'entretiens accordés à la question de sa méthode. Le seul discours que la tradition a coutume d'associer à une science naturelle et que Foucault s'est permis d'analyser est celui de la biologie dans *Les Mots et les choses*. Il importe de rappeler que c'étaient ses évolutions taxinomiques qui y étaient étudiées, soit précisément ce champ de la biologie qui se transforme sans cesse. La majorité des biologistes reconnaît aujourd'hui que la classification des espèces est toujours un fait temporaire voué à se modifier selon l'évolution des recherches en cours.

créent véritablement l'objet dont ils parlent par le jeu même de la connaissance venant s'inscrire dans le réel³. Par exemple, le savoir disciplinaire n'a pas simplement produit la catégorie du délinquant en vue de se donner un concept capable d'interpréter la nature du crime en reconnaissant sa valeur contingente et conventionnelle. Il a aussi produit et performé cette figure au sein même du réel en donnant une assise à toute une série de pratiques qui, en se fondant sur ce même savoir, ont fini par reconnaître la naturalité véritable de cette délinquance.

Ainsi, c'est cette capacité fonctionnelle du discours à produire l'objet dont il parle et à le mettre en acte au sein du réel qui permet à Foucault de regrouper une série d'énoncés sous un même discours. C'est que l'archéologie du savoir nous offre une méthode pour individualiser un discours à partir de ses divers éléments fonctionnels. Pour faire court, si une série de propos travaille un même objet, déploie une constellation similaire de concepts, utilise la même modalité énonciative et mobilise une même stratégie, alors l'archéologie arrivera à isoler un seul et même discours au travers d'une période plus ou moins déterminée. Ainsi le discours n'apparaît pas comme le fait d'un sujet ou d'un individu précis, mais est bien plutôt un effet d'ensemble, dont la dimension anonyme fait réciter des propos déterminés à une série d'individus. C'est précisément la récitation d'un type précis de discours qui permettra à certains individus d'obtenir titres, positions, statuts et pouvoirs corrélatifs.

Dans cette pratique discursive, on trouve déjà un premier niveau de performativité qui lie le discours à des pratiques spécifiques de pouvoir. Ainsi, si le discours pénal souhaitait poser la présence quasi naturelle du criminel, ce n'était pas seulement par souci de trouver la vérité propre à cet objet discursif supposément présent depuis toujours au sein du réel, c'était aussi en vue de justifier certaines pratiques institutionnelles entourant son traitement. À cet égard, la stratégie du discours pénal réalisant cette naturalisation du crime est fort simple : c'est parce qu'il y a des criminels en vérité qu'il faut punir par le biais

³ Pour éviter toute mésentente, il faut noter que Foucault borne son archéologie aux savoirs concentrés sur l'homme (sciences humaines) et reconnaît l'impossibilité d'appliquer sa méthode à des sciences telles que les mathématiques ou la physique.

des institutions. Or, le propre de la généalogie foucauldienne est de montrer l'inverse : c'est parce qu'un discours pénal se forme à une époque donnée que l'on voit apparaître au sein du réel quelque chose comme la figure d'un délinquant. C'est donc le discours qui ouvre des positions, génère des pratiques et institue des sujets qui peuvent à leur tour supporter, actualiser et réciter ce même discours. Nulle catégorie criminelle n'existe sans discours pénal. Il s'agit certainement ici d'un geste critique que Foucault porte contre la traditionnelle histoire des sciences en posant d'une certaine manière le problème politique du statut des discours scientifiques : « J'essaie de définir en quoi, dans quelle mesure, à quel niveau les discours, et singulièrement les discours scientifiques, peuvent être objets d'une pratique politique, et dans quel système de dépendance ils peuvent se trouver par rapport à elle⁴ ».

Si donc le pouvoir découle d'une pratique discursive dont l'individualité n'est pas le fait d'une personne, mais bien plutôt d'une fonction structurant un ensemble d'éléments discursifs, alors le pouvoir est toujours plus que le fait volontaire propre à un sujet souverain. Nous commençons ici à voir que le savoir tisse des liens étroits avec le pouvoir et que Foucault tend déjà à concevoir le pouvoir politique hors du paradigme de la souveraineté. Car le pouvoir, contrairement à son acception classique, ne comporte pas qu'un paradigme négatif : il n'est pas qu'une simple répression, mais représentera toujours plus que la capacité à brimer, à retirer les droits ou à faire plier la volonté d'autrui par la force. Plutôt, le pouvoir est productif : il produit positivement des formes et des relations au sein réel. En ce sens, le pouvoir s'exerce déjà au travers de certains savoirs : il s'inscrit au nombre de leurs effets tout en étant en retour le support au développement de ces mêmes savoirs. Mais si savoir et pouvoir semblent toujours s'impliquer mutuellement, si, au fond, « il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélatrice d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir⁵ », c'est parce que Foucault adopte une définition nominaliste du pouvoir, nominalisme qui explique son rejet de toute explication idéalisante ou

⁴ Foucault, M. (2001), « Réponse à une question (1968) », dans Foucault, M., *Dits et Écrits*, t.1, n° 58, p. 718.

⁵ Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, p. 36.

essentialisante du pouvoir, de même que son refus sceptique des universaux⁶.

Ni institution ni structure, le pouvoir renvoie ainsi à un système complexe de rapports de force adoptant une forme historique donnée, il n'est ni plus ni moins que le « nom donné à une situation stratégique complexe dans une société donnée⁷ ». Le pouvoir est donc ce rapport stratégique qui, s'exerçant constamment entre les corps, peut tantôt autoriser le développement de certains savoirs, tantôt être lui-même soutenu par un certain système de connaissance. Il relève ainsi d'une performativité discursive propre aux formules énonciatives qui non seulement actualisent certaines pratiques codifiées (ordre, jugement, interpellation, etc.), mais viennent jusqu'à produire la subjectivité qui les met en œuvre. Et c'est précisément cette performativité qui lie les discours de savoir aux pratiques discursives de pouvoir : en produisant des objets et en dépeignant des « vérités », le savoir établit le substrat sur lequel et à partir duquel des formes de pouvoir peuvent venir s'exercer et enfin définir à leur tour des positions discursives. Ainsi, Foucault découvre que la caractéristique principale du pouvoir est de naturaliser des constructions, de produire des effets normatifs et de justifier des pratiques sur la prétendue naturalité de ces objets discursifs : il n'est ni plus ni moins qu'une pratique discursive visant à fixer, fonder, immobiliser à l'intérieur même du sujet la valeur du réel, du vrai et du bien⁸.

⁶ Au lieu de faire l'histoire d'un concept ou d'une catégorie, Foucault part du postulat que le concept universel étudié n'existe pas et que, partant de son inexistence, il faut arriver à rendre compte de sa prise au réel à travers l'évolution du discours. Pour de plus amples explications, voir l'introduction du cours intitulé *Naissance de la biopolitique*.

⁷ Foucault, M. (1976), *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, p. 123.

⁸ « We have to rise up against all forms of power -- but not just power in the narrow sense of the word, referring to the power of a government or of one social group over another : these are only a few particular instances of power. Power is anything that tends to render immobile and untouchable those things that are offered to us as real, as true, as good » Foucault, M. « Power, Moral Values, and the Intellectual. Foucault interview with Michael D. Bess », Department of History, University of California, Berkeley, 3

À partir de ce rapport entre le pouvoir et la production de la subjectivité, nous comprenons que la conception du politique et de l'émancipation chez Foucault est intimement liée à la possibilité de transformer le sujet et donc, de se transformer soi-même. C'est principalement l'étude de la formation de la morale sexuelle occidentale (*Histoire de la sexualité*) qui mènera Foucault à se questionner sur la substance du sujet : « comment le sujet a-t-il été établi, à différents moments et dans différents contextes institutionnels, comme un objet de connaissance possible, souhaitable ou même indispensable ?⁹ » Autrement dit, il n'est pas de sujet qui ne soit le résultat d'une longue série discursive qui l'a façonné et il ne fait aucun sens de chercher sa présence au sein d'une région hors du langage ou encore dans un horizon temporel pré-discursif. Toute subjectivité se voit donc toujours corrélative d'un processus de production tant à son origine que dans sa réactualisation constante, c'est-à-dire d'une technologie du soi comprise par Foucault comme ces « procédures [...] proposées ou prescrites aux individus pour fixer leur identité, la maintenir ou la transformer en fonction d'un certain nombre de fins¹⁰ ». La puissance performative de ces procédures a ainsi pour fonction de générer des effets de consolidation identitaire, d'imputabilité morale et d'attribution de code de pratiques¹¹.

Foucault découvrira qu'à l'intérieur de ces dispositifs de subjectivation, de ces techniques vouées à instaurer discursivement la substance du sujet, la connaissance de soi apparaît comme un outil

novembre 1980. www.michaelbess.org/foucault-interview/ consulté le 13 mars 2018.

⁹ Foucault, M. (2014), *Subjectivité et Vérité. Cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard, p. 299.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Cette autre définition des techniques de soi souligne le rôle primordial des discours dans cette subjectivation et par-là, de l'interrelation entre certaines pratiques codifiées et certains discours les justifiant : « technologies. I mean by this the articulation of certain techniques and certain kinds of discourse about the subject ». Foucault, M. « Power, Moral Values, and the Intellectual. Foucault interview with Michael D. Bess », Department of History, University of California, Berkeley, 3 novembre 1980. www.michaelbess.org/foucault-interview/ consulté le 13 mars 2018.

nécessaire à cet établissement de la subjectivité. On pourra certainement rallier à ce phénomène les sciences humaines comme autant de déclinaison de cette connaissance de soi dont l'effet productif a su affecter toute la série générale des sujets en Occident. Il s'agit certes là d'un effet massif au niveau des discours de savoir sur la subjectivité, mais ce n'est pas là pour Foucault la seule acception de la connaissance de soi. La généalogie foucauldienne du sujet découvre ainsi que dans toutes les techniques de formation du sujet qu'elle analyse en Occident, il a fallu que le sujet, pour être sujet, récite des discours de vérité sur soi-même, c'est-à-dire qu'il fut nécessaire de verbaliser une certaine adhésion du soi à la vérité en vue de devenir sujet. Cela nous amène donc à considérer l'étroite relation entre vérité descriptive et discours performatif de vérité. Sur la question précise de la subjectivité, on voit comment au souci de générer un discours de vérité sur soi-même viennent s'annexer des formules performatives précises que l'individu se doit de répéter à l'égard de soi-même. Et c'est précisément la pratique codifiée de ces formules performativo-descriptives allant du soi au soi qui auront pour effet de le positionner, de le produire, bref, de l'instaurer comme sujet. Pareille performativité se voit ainsi saisie par l'idée du jeu de véridiction¹² où la vérité n'est plus simple affaire d'adéquation, mais se pose comme effet du discours et élément fonctionnant à l'intérieur d'une technologie de formation de la subjectivité.

Ainsi, l'exemple de l'aveu chrétien comme technique de soi nous permet de saisir pourquoi le sujet n'est pas simplement traversé par des pouvoirs et des gouvernements, mais est construit par les exercices réguliers et définis d'une pratique discursive. Foucault se base ici principalement sur la caractérisation de la confession établie par le quatrième concile du Latran (1215, canon 21) qui établit une véritable juridification et sacralisation de la pénitence : il devient ainsi obligatoire pour tout chrétien de se confesser au moins une fois par an selon des

¹² Par ce concept de véridiction, Foucault fait implicitement référence au pouvoir performatif des discours de vérité, c'est-à-dire à l'« ensemble des discours tenus au nom de la vérité [...] ce qui arrive au réel, et plus précisément encore ce qui arrive au sujet ». Foucault, M. (2014), *Subjectivité et Vérité. Cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard, p. 14.

règles strictes. D'abord tout un dispositif physique s'organise autour de l'acte verbal et souligne l'importance de l'attitude dans l'aveu qui doit transparaître de pureté, afficher un repentir volontaire, dévoiler des larmes, exhiber une véritable contrition physique dont la visibilité doit jouer comme un miroir du repentir. Mais la confession doit aussi actualiser verbalement la vérité divine à l'endroit du sujet : le sujet doit non seulement exprimer sa faute, mais reconnaître le mal en lui, invoquer et réciter la loi divine en vue de quémander le pardon. Véritable acte de discours¹³, Foucault ralliera la confession à l'expression *actus veritatis*, acte de vérité, qui bien que plus tardive, illustre parfaitement le phénomène performatif de l'aveu.

Si les recherches de Foucault sur le pouvoir semblaient initialement relever l'importance des techniques de pouvoir et de coercition sur le contrôle de l'individu, ses analyses plus tardives dévoileront plus en détail la force des techniques de formation du sujet qui s'intègre à même sa chair, soit ces techniques discursives auxquelles la codification pratique est coextensive. Et par « formation de la subjectivité », Foucault n'entend pas simplement le *diktat* d'une évolution morale, mais voit jusque dans sa substance une dimension politique :

By this expression «political dimension» I mean an analysis that relates to what we are willing to accept in our world, to refuse, and to change, both in ourselves and in our circumstances. [...] It would not be a critical philosophy that seeks to determine the conditions and the limits of our possible knowledge of the object, but a critical philosophy

¹³ « Et on voit par conséquent que, l'élément essentiel dans cette opération juridico-sacramentaire, c'est bien en effet l'acte verbal par lequel le pénitent annonce ses péchés si tant est du moins que cet acte d'aveu est un acte de vérité, c'est-à-dire s'il dit bien avec la contrition qu'il doit avoir tous les péchés dont il peut avoir conscience. » Foucault, M. « Dire vrai sur soi même : l'aveu ». Conférence à Louvain. Vidéo. 40 min, Archive de l'IMEC. Une portion de cette série de conférences à Louvain a été publiée dans l'ouvrage suivant : Foucault, M. (2012), *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.

Performativité, pouvoir et subjectivité :
la généalogie foucauldienne comme pratique de liberté

that seeks the conditions and the indefinite possibilities of transforming the subject, of transforming ourselves¹⁴.

Une pratique de liberté dans cette optique foucauldienne devient aussitôt implicitement liée à la transformation de ce que nous sommes, de ce que nous disons, faisons et pensons à l'égard de nous-mêmes, mais aussi à l'égard des autres. En bref, l'émancipation se rallie nécessairement à la transformation du sujet. Là apparaît un phénomène cyclique. Si la généalogie foucauldienne affirmait que tout sujet était le résultat d'une production, soit d'une subjectivation, sa conception du politique dévoile également la possibilité d'une désobjectivation et d'une resubjectivation. Toute la conscience réflexivo-performative de la méthode d'analyse du discours que nous a offert Foucault pense ses aboutissements ainsi : elle vise davantage à produire des effets sur la subjectivité qu'à découvrir l'état d'une vérité ou d'une identité inscrite à même sa substance. Sa méthode n'a d'autre but que l'élaboration critique d'une nouvelle subjectivité.

Dès lors, qu'est-ce que s'émanciper pour Foucault ? Ce n'est rien de plus, et surtout rien de moins, que reconnaître sous quelles technologies de soi, quelles techniques de savoir-pouvoir nous nous trouvons, et découvrir du même coup quelles sont nos possibilités d'en changer la forme, voire d'en adopter de nouvelles. On saisit dès lors que, tel que le concevait Foucault, l'usage à faire de ses œuvres se voulait éminemment politique et émancipatrice : « La seule vérité de *l'Histoire de la folie* ou de *Surveiller et punir*, c'est qu'il y ait des gens qui s'en servent, et se battent avec. C'est la seule vérité que je cherche¹⁵ ».

¹⁴ Foucault, M. , « Truth and Subjectivity », Howison Lectures, Berkeley (20 octobre 1980).

¹⁵ Droit, Roger-Pol. (1^{er} juillet 2004), « Les confessions de Michel Foucault (1975) », Le point, no. 1659.

Bibliographie

- Austin, J. L. (1970), *Quand dire, c'est faire*. tr. fr. Gilles Lane, Paris, Seuil.
- Droit, R.-P. (1^{er} juillet 2004), « Les confessions de Michel Foucault (1975) », *Le point*, n° 1659.
- Foucault, M. (2001), « Réponse à une question (1968) », dans Foucault, M., *Dits et Écrits*, t.1, n° 58.
- Foucault, M. (1969), *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. (1976), *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M. « Truth and Subjectivity », Howison Lectures, Berkeley (20 octobre 1980).
- Foucault, M. (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil.
- Foucault, M. (2012), *Mal faire, dire vrai. Fonction de l'aveu en justice*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain.
- Foucault, M. (2014), *Subjectivité et Vérité. Cours au Collège de France, 1980-1981*, Paris, EHESS/Seuil/Gallimard.
- Foucault, M. (2016), *About the Beginning of the Hermeneutics of the Self*, Chicago, Chicago University Press.
- Foucault, M. « Power, Moral Values, and the Intellectual. Foucault interview with Michael D. Bess », Department of History, University of California, Berkeley, 3 novembre 1980. www.michaelbess.org/foucault-interview/ consulté le 13 mars 2018.
- Foucault, M. « Dire vrai sur soi même : l'aveu ». Conférence à Louvain. Vidéo. 40 min, Archive de l'IMEC, (non daté).
- G. Poirier, G. (2017), « Le rôle de la performativité dans la méthode de Michel Foucault » (mémoire de maîtrise), Université de Montréal.